

# Le Stella Maris

Février 2026 n° 148

Secteur Grand Montpellier Sud

<b>St Augustin</b> La Grande-Motte <b>04 67 56 54 20</b>	<b>St Pierre – St Étienne</b> Palavas – Villeneuve <b>04 67 68 00 30 – 04 67 69 47 02</b>	<b>St Sixte II</b> Pérois – Carnon <b>06 51 42 05 55</b>
--	---	--

## La vie ou la mort

En septembre dernier, j'exprimais déjà mon inquiétude devant la proposition de loi instituant « l'aide à mourir ». A l'heure où vous lisez ces lignes, une majorité de nos sénateurs, émus par les appels de nombreux professionnels de santé et les représentants de tous les cultes de France, ont renoncé à apposer leur signature sur ce qu'il faut bien appeler une transgression majeure de l'éthique humaine. Qu'ils en soient remerciés !

Reste que, de toute façon, la procédure parlementaire risque in fine de donner raison à l'Assemblée nationale. A quoi bon protester encore, dans ce cas, me direz-vous ? La réponse réside dans notre conscience. Comment accepter une telle dérive – qui certes en rejoint bien d'autres d'ailleurs ?

Les grandes religions de France ont en effet pointé l'essentiel de ce texte :

- . un langage qui travestit la réalité : loin d'être une « aide », ce dispositif constitue une dérive morale très grave ;
- . une rupture avec l'essence du soin : que devient le serment d'Hippocrate ?
- . des garanties éthiques et procédurales gravement insuffisantes : les délais d'instruction de la demande sont unanimement qualifiés d'insuffisants et précipités ;
- . une menace directe pour les plus vulnérables, risquant d'induire un sentiment de culpabilité toxique chez certaines personnes âgées, malades ou en situation de handicap ;
- . une atteinte à l'équilibre entre autonomie individuelle et solidarité : que deviennent les liens familiaux et sociaux quand le choix individuel est érigé en absolu ?

Chacun, chacune d'entre nous est concerné par ce dispositif et peut se le voir opposé pour soi-même ou pour ses proches. En outre, et pour en garantir l'application, un délit d'entrave à l'aide à mourir a été ajouté par le législateur : n'essayez surtout pas d'en discuter avec celui ou celle que vous aimez, vous risquez de vous retrouver devant les tribunaux...

Sommes-nous faits pour donner la vie ou pour donner la mort ? Seuls les soins palliatifs fortement développés apportent une réponse acceptable. Alors, suivez l'appel de nos évêques à la protestation, affichez partout l'affichette jointe à ce bulletin ! Chacun sera responsable devant Dieu de son choix.

P. Thierry †

## 2026, Année de l'Hospitalité

Dans sa lettre pastorale d'octobre 2023, notre évêque Mgr Turini a défini quatre grandes orientations pour la vie diocésaine : fraternité, hospitalité, Église de Pentecôte et visitation. Après avoir approfondi la fraternité en 2025, le diocèse va mettre en lumière l'hospitalité en 2026, en particulier à travers la rencontre du frère ou de la sœur, et l'attention directe à ceux qui cherchent ou qui souffrent. « *Si la fraternité relie, l'hospitalité élargit. Elle nous fait sortir de nos cercles familiers pour aller vers l'inconnu, vers ceux qui ne partagent ni notre culture, ni notre foi, ni nos codes* » insiste Mgr Turini.

En prolongement de notre réflexion de l'Avent sur la bienveillance et la douceur auxquelles nous invite St François de Sales, nous pourrons ainsi, au cours du Carême à venir, accueillir les *Vagabonds de l'Espérance*, ces frères et sœurs en situation de précarité, rassemblés autour de la Parole de Dieu, et qui témoignent d'une charité vécue dans la réciprocité et la joie. Et du 20 au 25 avril, nous pourrons partir sur les pas de St François de Sales en pèlerinage paroissial.

Un conseil : lire très vite la belle Lettre de notre évêque « *De la fraternité reçue à l'Hospitalité vécue\** », pour ouvrir nos portes et élargir nos cœurs !

\* téléchargeable sur [montpellier.catholique.fr](http://montpellier.catholique.fr)

### **DISONS NON**

#### **à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté !**

Le Sénat examine, du 20 au 26 janvier,  
une proposition de loi  
sur l'« aide à mourir ».

S'il était adopté le 28 janvier, ce texte,  
parmi les plus permissifs au monde,  
menacerait les plus fragiles  
et remettrait en cause le respect  
dû à toute vie humaine.

### **Ne restons pas silencieux**

**Ensemble, affirmons notre attachement  
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,  
capables de soulager les douleurs aiguës,  
et soucieux d'un accompagnement,  
sont la véritable aide jusqu'au bout.



« On ne joue pas  
avec la vie. »  
**Interpellez votre  
parlementaire :**



## Calendrier de février 2026

Vendredi 30	<b>20h</b> 2 <sup>ème</sup> soirée d'initiation à la foi des fiancés à La Grande-Motte
Samedi 31	<b>10h</b> rencontre des catéchumènes pour l'appel décisif (Villa Maguelone)
Lundi 2 février	<b>18h30</b> messe à Carnon pour la Chandeleur
Mardi 3	<b>20h</b> 3 <sup>ème</sup> soirée d'initiation à la Foi des fiancés à La Grande-Motte
Jeudi 5	<b>18h</b> Conseil d'administration de l'école Ste Florence
Vendredi 6	<b>10h30</b> temps de prière pour les maternelles de l'école Ste Florence <b>11h</b> messe à Palavas pour les élèves de l'école Ste Florence <b>20h</b> 4 <sup>ème</sup> soirée d'initiation à la Foi des fiancés à La Grande-Motte
Samedi 7	<b>10h</b> messe et onction des malades à Carnon
Dimanche 8	<b>15h</b> Loto de l'ensemble paroissial à Pérols (salle Yves Abric)
Mardi 10	<b>17h15</b> spectacle de l'école Ste Florence, salle COSEC de Palavas
Jeudi 12	<b>15h</b> Conseil d'administration Ass. Orgue de Palavas à l'accueil <b>18h30</b> rencontre du Catéchuménat des adultes à Carnon
Vendredi 13	<b>19h</b> rencontre de l'Aumônerie à Carnon
Samedi 14	<b>9h</b> préparation au Baptême à Carnon <b>18h30</b> messe de la St Valentin avec les fiancés à Villeneuve
Dimanche 15	<b>9h-12h</b> Dimanche des Familles à La Grande-Motte <b>17h</b> Conseil d'administration Ass. Orgue de Pérols aux Pénitents
Mardi 17	<b>12h</b> messe à l'Institut Saint Pierre de Palavas <b>18h30</b> rencontre des néophytes à Carnon
Mercredi 18	<b>Messes des Cendres</b> (voir le Tableau des messes)
Samedi 21	<b>16h</b> rencontre avec les Vagabonds d'espérance à Villeneuve (à confirmer)
Dimanche 22	<b>15h30</b> célébration de l'Appel décisif à la cathédrale St Pierre
Vendredi 27	<b>9h45 à 11h</b> confessions à Pérols
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars	<b>9h à 15h</b> entrée en Carême de la communauté à Carnon

---

### **Sacrement des malades**

Préparation, confessions, adoration et messe

**Samedi 7 février** messe et onction des malades à **10h** à Carnon.

Inscriptions obligatoires auprès de Martine Rosemberg (06 08 18 32 92)

### **— — — Carême 2026, en route vers Pâques... — — —**

Le livret de Carême à domicile sera distribué  
le Mercredi des Cendres dans tous les clochers Stella Maris

#### **18 février : Mercredi des Cendres, entrée en Carême :**

9h30 St Jean de Malte de Carnon, 10h St Étienne de Villeneuve,  
17h St Augustin de La Grande-Motte, 18h30 St Pierre de Palavas et St Sixte II de Pérols.

#### **Action Carême**

Cette année, nous aiderons **l'Œuvre d'Orient** en faveur des communautés chrétiennes de la bande de Gaza en Terre Sainte.

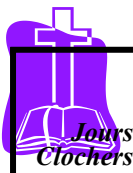
#### **— — Rappels : — —**

- Baptêmes (petits enfants), 3 mois avant la date : Marie-Joëlle Petit, 06 70 22 22 11
- Aumônerie et catéchuménat (des plus de 18 ans) : Sœur Yamile, 07 68 71 59 35
- Inscriptions pour mariage, 1 an avant la date : Fabienne Wiewiora, 06 77 71 02 39
- Organisation d'obsèques : Mme Nicole Soulié, 06 78 36 72 10

#### **Permanences :**

- La Grande-Motte : du lundi au samedi de 10h à 12h.
- Pérols (aux Pénitents) : le mercredi de 14h à 16h.(sauf vacances scolaires)
- Palavas-les-Flots : mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h.

# MESSES POUR FÉVRIER 2026



	4 <sup>e</sup> dimanche du TO		5 <sup>e</sup> dimanche du TO		6 <sup>e</sup> dimanche du TO		Cen-dres	1 <sup>er</sup> dimanche de Carême		2 <sup>o</sup> dimanche de Carême
	Sam 31	Dim 1 <sup>er</sup>	Sam 7	Dim 8	Sam 14	Dim 15	Mer 18	Sam 21	Dim 22	Dim 1 <sup>er</sup> mars
<i>La Grande-Motte</i>		11h		11h		11h 2	17h		11h	11h à Carnon, messe unique d'entrée en carême.
<i>Pérols</i>		11h		11h		11h	18h30		11h	
<i>Carnon</i>		9h30		9h30		9h30	9h30		9h30	
<i>Palavas</i>		11h		11h		11h	18h30		11h	
<i>Ville-neuve</i>	18h30		18h30		18h30 1		10h	18h30		

1 Saint Valentin. 2 Dimanche des familles.

**Samedi 31 janvier**, S. Jean Bosco, prêtre. **Lundi 2 février**, Présentation du Seigneur, Chandeleur. **Mardi 3**, St Blaise. **Jeudi 5**, Ste Agathe. **Vendredi 6**, S. Paul Miki et ses Compagnons. **Samedi 7**, Ste Joséphine Bakhita. **Mardi 10**, Ste Scholastique. **Mercredi 11**, Bienheureuse Vierge Marie de Lourdes. **Samedi 14**, S. Valentin; S. Cyrille et S. Méthode. **Mercredi 18**, Cendres. **Samedi 21**, S. Pierre Damien. **Lundi 23**, S. Polycarpe. **Vendredi 27**, S. Grégoire de Narek.

Pendant le temps liturgique du Carême, l'autel ne sera pas orné de fleurs, et les instruments de musique ne seront permis que pour accompagner les chants (sauf fêtes).

Le Carême s'étend du Mercredi des Cendres au Jeudi Saint, avant la Sainte Cène.

Pour les personnes de 15 à 65 ans, le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint sont des jours de jeûne et d'abstinence ; les vendredis de Carême sont des jours d'abstinence.

	MESSES EN SEMAINE POUR FÉVRIER				
	La Grande-Motte	Carnon	Pérols	Palavas	Villeneuve
Lu 2		18h30			
Ma 3	9h				
Me 4			9h		10h
Je 5				18h30	
Ve 6	9h		9h		
Lu 9		18h30			
Ma 10	9h		9h		
Me 11	15h *		9h		10h
Je 12			9h	18h30	
Ve 13	9h				
Lu 16		18h30			
Ma 17	9h		9h		
Me 18	Voir la colonne Cendres dans le tableau ci-dessus				
Je 19				18h30	
Ve 20	9h				
Lu 23		18h30			
Ma 24	9h				
Me 25			9h		10h
Je 26				18h30	
Ve 27	9h		9h		

\* Chapelle de la Petite Motte